



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE LAC-SUPÉRIEUR

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur, tenue le 21^e jour d'avril 2021 à 17 h 30, sont présents mesdames les conseillères, Luce Baillargeon, Jennifer Pearson-Millar et Nancy Deschênes et messieurs les conseillers Marcel Ladouceur, Simon Legault et Louis Demers, formant quorum sous la présidence de monsieur Steve Perreault, maire.

Madame Sophie Choquette, adjointe au greffe, est également présente.

Conformément à l'arrêté 2021-023 du 7 avril 2021 du gouvernement du Québec et à l'ordonnance du premier ministre François Legault par le décret 433-2021 du 25 mars 2021, prévoyant que la région des Laurentides demeure en alerte maximale (zone rouge), la présente assemblée étant par vidéoconférence ouverte au public.

Il y a 2 participants par vidéoconférence.

Ouverture de la séance extraordinaire du 21 avril 2021 -1

Monsieur le maire, Steve Perreault, ouvre la séance extraordinaire à 17h33 après avoir constaté le quorum.

2021-04-182 : Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire – 2

Tous les membres du conseil lèvent la signification de la convocation de cette séance extraordinaire se déclarant en avoir été informée au préalable.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire
3. Accueil de la démission du directeur général/secrétaire-trésorier
4. Appel de candidatures pour pourvoir le poste de directeur général/secrétaire-trésorier
5. Soumission – services d'arpenteurs-géomètres
6. Accueil de la démission d'Alain Hardy, opérateur de machinerie lourde
7. Appel de candidatures – poste d'opérateur de machinerie lourde
8. Levée de l'assemblée

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par monsieur Marcel Ladouceur, conseiller

Appuyé par madame Jennifer Pearson-Millar, conseillère

ET IL EST RÉSOLU que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 21 avril 2021, tel que transmis par l'adjointe au greffe.

Adoptée à l'unanimité

2021-04-183 : Accueil de la démission du directeur général/secrétaire-trésorier– 3

CONSIDÉRANT QUE le directeur général/secrétaire-trésorier a remis sa démission effective le 22 avril 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par monsieur Louis Demers, conseiller



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur

Appuyé par monsieur Simon Legault, conseiller

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil accueille la démission du directeur général/secrétaire-trésorier.

AUTORISE le maire et madame Sophie Choquette, adjointe au greffe, de procéder au versement de tout solde des banques d'heures de monsieur Michaudville et de signer tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution.

Finalement, le conseil accepte d'offrir, en guise de reconnaissance des loyaux services de M. Sylvain Michaudville, un cadeau équivalent à la somme de 200.00 \$.

Adoptée à l'unanimité

2021-04-184 : Appel de candidatures – poste de directeur général/secrétaire-trésorier –

4

CONSIDÉRANT la résolution 2021-04-0183;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par madame Luce Baillargeon, conseillère

Appuyé par monsieur Louis Demers, conseiller

ET IL EST RÉSOLU que le conseil municipal autorise le maire et l'adjointe au greffe à déposer un appel de candidatures pour pourvoir le poste de directeur général/secrétaire-trésorier;

Si aucune candidature n'est admissible ou reçue, le maire et l'adjointe au greffe sont autorisés de faire un appel de candidatures par tout autre moyen.

Adoptée à l'unanimité

2021-04-185 : Soumission – services d'arpenteurs-géomètres – 5

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a sollicité les services d'arpenteurs-géomètres;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu deux soumissions dans le cadre de son appel d'offres sur invitation dont une seule répond aux attentes de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par madame Nancy Deschênes, conseillère

Appuyé par monsieur Marcel Ladouceur, conseiller

ET IL EST RÉSOLU que le conseil accepte la soumission de Barbe & Robidoux, soumise par voie de courriel daté du 14 avril 2021, au montant de 10,760 \$.

Adoptée à l'unanimité

2021-04-186 : Accueil de la démission d'un opérateur de machinerie lourde – 6

CONSIDÉRANT QUE monsieur Alain Hardy, opérateur de machinerie lourde, a remis sa démission effective le 30 avril 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par monsieur Marcel Ladouceur, conseiller

Appuyé par madame Luce Baillargeon, conseillère

ET IL EST RÉSOLU que le conseil accueille la démission de monsieur Alain Hardy.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur

ET

Le conseil accepte d'offrir, en guise de reconnaissance des loyaux services de M. Alain Hardy, un cadeau équivalent à la somme de 50.00 \$.

Adoptée à l'unanimité

2021-04-187 : Appel de candidatures – poste d'opérateur de machinerie lourde – 7

CONSIDÉRANT la résolution 2021-04-186;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par monsieur Marcel Ladouceur, conseiller

Appuyé par madame Nancy Deschênes, conseillère

ET IL EST RÉSOLU que le conseil municipal autorise le maire et l'adjointe au greffe à déposer un appel de candidatures, par voie d'affichage interne d'abord, pour pouvoir le poste d'opérateur de machinerie lourde.

Si aucune candidature n'est admissible ou reçue, le maire et l'adjointe au greffe sont autorisés de faire un appel de candidatures par tout autre moyen.


Adoptée à l'unanimité

Période de questions- 8

2021-01-188 : Levée de la séance extraordinaire – 9

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ la séance extraordinaire est levée. Il est 17h37.

Adoptée à l'unanimité

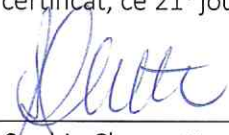

Sophie Choquette
Adjointe au greffe


Steve Perreault
Maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussigné, Sophie Choquette, adjointe au greffe, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses autorisées par le présent procès-verbal.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 21^e jour du mois d'avril 2021.


Sophie Choquette
Adjointe au greffe



No de résolution
ou annotation

